

DEPARTEMENT DU JURA

MAIRIE DE LOUVATANGE

6, rue de la Libération
39350 LOUVATANGE

☎ et 📠 03.84.81.02.56

mail : mairie.louvatange@orange.fr

Permanence :

Mercredi de 8h30 à 12h.

ALTERNATIVE

Les infos de la commune

du 16 février 2024

Pour retrouver toutes les informations sur la commune, vous pouvez vous connecter sur le site www.louvatange.fr.

La dernière séance a eu lieu le 16 février 2024

Approbation du procès-verbal de séance du 17 octobre 2023

Pas d'observations, approbation par 6 voix.

Inauguration travaux Eglise

Proposition inauguration travaux avec Monseigneur GARIN, évêque au Diocèse de Saint-Claude. Week-end 14 et 15 septembre 2024 retenu avec participation de l'EMAJN. Cérémonie à organiser avec le Père BRELOT courant juin. Réservation de la salle des fêtes.

Ouverture de crédits en investissement (délibération 001-2024)

Proposition d'ouverture de crédits pour permettre le paiement des factures engagées avant vote du budget :

Compte	Libellé	Montant	Compte	Libellé	Montant
2031	Frais d'études	2 500.00 €	2117	Bois et forêts	1 625.00 €
2041582	Bâtiments et installations	1 125.00 €	21538	Autres réseaux	1 600.00 €
2151	Réseaux de voirie	16 475.00 €	21351	Installations générales bâtiments publics	4 000.00 €

Approbation par 6 voix pour.

Prime pouvoir d'achat exceptionnelle (délibération 002-2024)

Possibilité pour les collectivités territoriales de verser une prime, visant à améliorer le pouvoir d'achat des contractuels et des titulaires, aux agents remplissant les conditions fixées par le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023.

Après échange sur le sujet, attribution par 6 voix pour, de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle en une fraction selon les plafonds de rémunération du décret.

Recensement de la population (délibération 003-2024)

Recensement clos : 61 logements recensés dont 3 vacants et 3 résidences secondaires - 129 habitants.
Décision par 6 voix pour, de verser 300 € net à l'agent recenseur, Nathalie REBILLET.

Mise à disposition services techniques JURA NORD (délibération 004-2024)

Signature de la convention de mise à disposition des services techniques de la Communauté de Communes pour l'entretien du village, présentation des tarifs et rôle de mutualisation de l'intercommunalité.
Approbation de la signature de la convention par 6 voix pour.

Participation marché complémentaire santé et prévoyance

Lancement d'une consultation par le Centre de Gestion pour répondre aux obligations des collectivités en matière de santé et de prévoyance et sollicitation des communes souhaitant participer à cet appel d'offres.
Accord de principe pour participer à la consultation lancée par le Centre de Gestion.

Zone d'accélération des Energies Renouvelables (délibération 005-2024)

Possibilité pour les communes de proposer des zones d'accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables et permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir ces équipements (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc.). Pas de garantie sur leur autorisation, respect des dispositions réglementaires applicables et instruction des projets faite au cas par cas.
Inscription uniquement des zones urbanisées, construites, à savoir UR, AU et A, approuvée par 6 voix pour.

Transfert de la compétence de la publicité (délibération 006-2024)

Transfert à compter du 1^{er} janvier 2024 aux maires qui deviennent compétents sur leur territoire (instruction des autorisations et déclarations préalables, réalisation des contrôles) sous réserve du transfert automatique à l'EPCI pour certaines collectivités pour permettre l'exercice de ce pouvoir à l'échelle intercommunale.
Après avoir échangé sur le sujet, pas d'opposition au transfert automatique, par 6 voix pour, la compétence de la publicité est transférée à la Communauté de Communes JURA NORD.

Référent Economie et Tourisme

Désignation d'une personne de liaison afin de contribuer à une meilleure communication et plus de réactivité dans l'objectif de faciliter la coordination et la mise en œuvre d'actions spécifiques.
Nomination par 6 voix pour de Martial MATZ en tant que référent Economie et Tourisme.

Débat d'orientations budgétaires

Présentation des résultats de clôture et proposition d'inscription des dépenses suivantes au budget : remplacement de la chaudière de la mairie, règlement du solde des travaux de voiries engagés, engagement d'une maîtrise d'œuvre pour le projet de rénovation de la salle des fêtes. Pas d'augmentation d'impôts.
Interrogation sur la réfection de la route des Minerais.

Arrivée de Mickaël REBLET (21h05).

Subvention classe de neige (délibération 007-2024)

Demande de subvention de l'école du Val d'Embrun pour une classe découverte à LAMOURA. Coût pour 41 élèves concernés dont 1 enfant du village : 18 657.90 €. Participation demandée de 60 € par enfant.
Versement approuvé de 60 € à l'école de GENDREY par 7 voix pour.

13. Questions diverses

Devis ONF : parcelles 1r/15j travaux maintenance de cloisonnement et dégagement manuel 4713.79 € TTC.
Parcelles en friche : nettoyage réalisé par l'entreprise DELIOT après mise en demeure des familles.
PLUI : enquête publique terminée. Propositions à refaire pour adapter au mieux les demandes. Après correction, approbation avant transmission à la DDT qui proposera sa validation à Mr le Préfet.
Barbecue traditionnel de Printemps le 22/06/2024 par l'Association Sans Soucis.

Fin de la séance à 21h40.

Le Maire,
Gérome FASSET